

Réf: Dossier 276481

Avis de constitution

SOCIETE « DOKO AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, A
PROXIMITE DU SUPERMARCHÉ KING CASH, lot: 659., Lot
659, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Déc 2023, et enregistrés à COCODY le 22 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOKO AFRICA »

Objet :

- INGENIERIE LOGICIELLE.
- MARKETING ET COMMUNICATION.
- AUDIT INFORMATIQUE.
- INFOGERANCE.
- PRESTATIONS DE SERVICE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LES OSCARS, A
PROXIMITE DU SUPERMARCHÉ KING CASH, lot: 659., Lot
659, Ilot N/D

Dirigeant(s) M VILANOVA JORGE ADELINO (GÉRANT), M
OUATTARA GNINLINKAN STHEPHANE ARMEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13995 du 28/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°91267/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

